PROVINCE DE ………….ARRONDISSEMENT DE ……………..VILLE DE …………..

Extrait du registre aux délibérations du Collège communal Séance du ………………

...

...

**PRESENTS : EXCUSE(E)(S) :**

**Autorisation d'accueil pour ………………………….**

**OBJET - N°**

Le Collège communal,

Vu l'article 6, §2 du décret du 17 juillet 2002 portant réforme de l'Office de la Naissance et de l'Enfance ;

Considérant le courrier de l'Office National de la Naissance (ONE) du ………………sollicitant l'avis du Collège communal dans le champ de ses compétences sur la demande d'autorisation d'accueil de …………………………… située rue ……………………………, et dont les responsables sont……………………….., fonctions…. ;

Considérant que l'avis du Collège communal doit être rendu dans le mois de la réception de la demande de l'ONE (à savoir avant le……………………..), sous peine d'être réputé favorable aux demandeurs de l'autorisation ;

Considérant que le rapport de prévention "incendie" n'a pas encore été dressé et que la visite du chef de la Zone de secours "…………" n'est prévue qu'au début du mois d'…………… prochain ;

A l'unanimité ; DECIDE

**Article unique** - d'émettre un avis favorable sur la demande d'autorisation susmentionnée de …………………. et ce sous réserve des conclusions qui seront prévues par le rapport de prévention "incendie" du chef de la Zone de secours "………………..".

